

RESIDENCE DURUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N°593 /SEC.



Transmis à Monsieur l'Administrateur
de territoire à Nyanza, copie du télégramme
ci-dessous.

Astrida, le 17 mars 1951.-
L'Agent Territorial,
A. STRIJBOS,

(Handwritten signature of A. Strijbos)

TERRITOIRE ASTRIDA

74III6/PE communiquez urgence citation territorial Ackerman être
prié se présenter Kigali lundi dix neuf

Résident